



Ville de Dreux

**Arrêté de cessation de fonction d'un mandataire suppléant  
Régie de recettes Aide-ménagères**

N°ARR32-2024

Le Maire de la Ville de Dreux, Président du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu l'arrêté n° 61/18 du 15 octobre 2018 nommant le mandataire suppléant ;

Considérant le départ en retraite de l'agent nommé,

Vu l'avis du comptable public assignataire en date du 30/05/2024 ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Il est mis fin aux fonctions de Madame Liliane CHATEL en qualité de mandataire suppléant de la régie de recettes Aides ménagères à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

**Article 2 :** Le Président et Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Dreux Agglomération, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans ou par la voie de l'application [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à Dreux, le 03/06/2024



**Le Président du  
Centre Communal d'Action Sociale,**

Pour le Président  
Par délégation de signature  
Le Vice-Président du CCAS  
Mounir CHAKKAR

**Pierre-Frédéric BILLET**

Document certifié exécutoire  
après dépôt à la Sous-Préfecture le :  
Notification le : 05/06/2024